

Feti'i e Fenua : caractéristiques des familles et solidarités autour des parents âgés

L'enquête *Feti'i e Fenua* réalisée en 2019 et 2020 propose un éclairage inédit sur la dispersion spatiale des familles des résidents polynésiens, les relations entretenues entre leurs membres ainsi que sur leur mobilité au sein de la Polynésie française et au-delà. Mise en œuvre par l'Ined et l'ISPF, cette enquête a été soutenue par l'État et le Pays désireux de disposer de connaissances sur le territoire polynésien. Elle permet de connaître la localisation des parents des résidents polynésiens âgés de 40 à 59 ans ainsi que leurs caractéristiques, tout en décrivant leur entourage qu'il réside ou non à proximité.

La première enquête Famille

Les familles des résidents polynésiens âgés de 40 à 59 ans se répartissent de la façon suivante : un tiers d'entre elles n'a plus de parents en vie (35 %), un tiers déclare un seul parent en vie (34 %) et le tiers restant a encore deux parents en vie (31 %). Les 68 639 parents en vie dont nous allons, ici, décrire les caractéristiques et les modes de vie, représentent près de la moitié des parents des 40 à 59 ans, les autres étant déjà décédés. Ils ont 73 ans en moyenne. Lorsqu'un seul parent a été déclaré en vie, il est souvent plus âgé (75 ans), le risque de veuvage augmentant avec l'âge. Les mères ou figures maternelles sont plus fréquemment en vie que les pères ou figures paternelles, en raison d'une espérance de vie plus importante pour les femmes.

Les parents des 40 à 59 ans résident huit fois sur dix (83 %) en Polynésie française

Les parents des résidents polynésiens âgés de 40 à 59 ans vivent moins souvent aux Îles Du Vent que la population générale, en faveur des Îles Sous-le-Vent, des Marquises et des Australes (comparaison : Recensement de la population 2017). En ce qui concerne les parents résidant hors de la Polynésie française, ils sont majoritairement en Métropole (15 %), parmi ces derniers 86 % sont nés en Métropole et 11 % à l'étranger. Ils sont seulement 3,3 % à être nés en Polynésie française et résider en Métropole. Les autres parents vivent en Outre-mer (1,2 %) et à l'étranger (1,1 %). Lorsque les parents sont nés en Polynésie française, ils vieillissent en très grande majorité au *Fenua*.

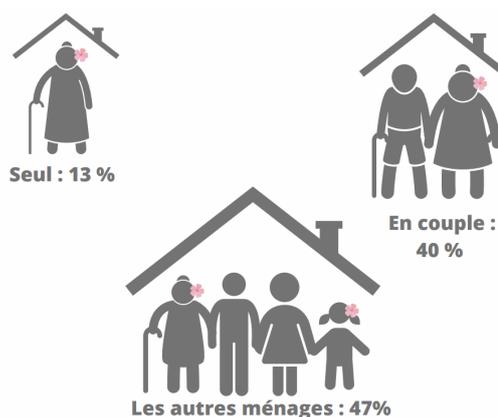
Les parents des 40 à 59 ans vivent majoritairement dans des ménages multigénérationnels

Les parents des résidents polynésiens âgés de 40 à 59 ans vivant seuls sont relativement rares : seuls 13 % d'entre eux sont dans cette situation. Viennent ensuite les parents en couple : cette situation concerne 40 % des parents. Majoritairement (47 %), les

parents vivent avec d'autres membres de la famille : leurs frères et sœurs, un ou plusieurs de leurs enfants ou petits-enfants ou d'autres personnes sans lien familial direct. Les modes de vie les plus courants sont de cohabiter avec leurs enfants pour 22 %, auxquels viennent s'ajouter les petits-enfants dans 11 % des cas.

Les résidents de 40 à 59 ans eux-mêmes déclarent cohabiter avec au moins un de leurs parents pour 17 % d'entre eux. À titre de comparaison, dans l'enquête Famille et Logement conduite dans l'Hexagone en 2011, seuls 7 % des 40 à 59 ans, c'est-à-dire la même classe d'âge, cohabitaient avec au moins l'un de leurs parents lorsqu'ils étaient en vie.

Fig. 1. Mode de cohabitation des parents des 40 à 59 ans



Source :

Enquête *Feti'i e Fenua* (ISPF-Ined 2020)

Des évacuations sanitaires plus fréquentes dans les subdivisions éloignées de Tahiti

Près d'un parent en vie sur dix (9 %) a été évacué entre le 1^{er} janvier 2019 et le début de l'enquête en octobre 2019. Parmi eux, 53 % l'ont été une seule fois, 30 % deux fois et 17 % trois fois ou plus. Certains parents ont été évacués jusqu'à une vingtaine de fois. Avec l'avancée en âge, le nombre d'évacuations sanitaires augmente

pour atteindre un maximum entre 80 et 89 ans. Les évacuations sanitaires sont moins fréquentes pour leurs parents vivant seuls (6 %) que pour ceux ayant des cohabitants (10 %).

Selon les subdivisions de résidence des parents, les fréquences des évacuations sanitaires ne sont pas les mêmes. Ceux résidant aux Îles Du Vent ont moins souvent que les autres été évasanés, seuls 3 % d'entre eux sont concernés, ils sont plus d'un quart dans les autres subdivisions : 29 % aux Îles Sous-le-Vent, 34 % aux Marquises et aux Australes et 35 % aux Tuamotu-Gambier. Ce résultat reflète notamment la nécessité d'avoir recours à une évacuation sanitaire pour les consultations pour les subdivisions périphériques, ce qui est moins souvent le cas dans les Îles Du Vent.

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le début de l'enquête en octobre 2019, 18 % des parents des 40 à 59 ans ont été hospitalisés. Parmi ceux qui ont été hospitalisés, 58 % l'ont été une seule fois, 22 % deux fois et 17 % trois fois ou plus (2 % ne le savaient pas). On dénombre jusqu'à 48 hospitalisations sur cette période pour certains. De la même façon que pour les évacuations sanitaires, les hospitalisations sont plus fréquentes chez les parents les plus âgés. Il n'existe pas de différence significative selon que le parent vive seul ou non. Les parents de certaines subdivisions sont plus souvent hospitalisés que d'autres. C'est le cas des Tuamotu-Gambier, par exemple, où 27 % des parents vivant dans cette subdivision ont été hospitalisés au moins une fois, suivi des Îles Sous-le-Vent (22 %), des Australes (22 %), des Marquises (18 %) et des Îles Du Vent (17 %).

L'aide à domicile des parents des 40 à 59 ans

Seuls 12 % des parents des 40 à 59 ans ont bénéficié d'une aide à domicile ou de soins infirmiers entre le 1^{er} janvier 2019 et le début de l'enquête en octobre 2019. Avec l'avancée en âge, la part de parents bénéficiant d'une aide à domicile ou de soins infirmiers augmente. Une nette augmentation est observée entre 70-79 ans et 80-89 ans (respectivement 10 % et 22 % des parents ont bénéficié d'une aide à domicile) et jusqu'à 38 % chez les 90 ans et plus.

Les parents des 40 à 59 ans vivant seuls ont moins souvent bénéficié de soins à domicile ou infirmier que ceux vivant en famille. En effet, ils sont seulement 8 % quand ils vivent seuls, contre 12 % pour les autres.

Les parents résidant aux Tuamotu-Gambier ont moins souvent reçu de soins¹ (8 %), mais ont plus souvent bénéficié d'hospitalisations et d'évacuations sanitaires. *A contrario*, les parents résidant aux Australes ont plus souvent bénéficié de soins (22 % d'entre eux), mais ont moins fréquemment été hospitalisés ou évasanés. Une forme de compensation entre soins de proximité et hospitalisations tend à se manifester.

Ce résultat est d'ailleurs confirmé par des analyses intégrant de multiples facteurs permettant de mesurer l'impact de certaines caractéristiques des parents des 40 à 59 ans sur le fait d'avoir été évasanés. Le sexe, l'âge ou encore le fait que le parent vive seul n'impacte pas significativement les évacuations sanitaires, contrairement à la subdivision de résidence, aux recours aux aides à domicile et aux soins infirmiers ou encore aux hospitalisations. Le lien entre hospitalisation et évacuation sanitaire est fort, parmi les parents évasanés, 65 % d'entre eux ont aussi été hospitalisés, alors que pour 35 % d'entre eux, l'évacuation sanitaire n'a pas été sui-

vie d'une hospitalisation. En ce qui concerne la subdivision de résidence, les parents sont plus susceptibles d'être évasanés lorsqu'ils résident dans des subdivisions plus éloignées de Tahiti.

La forte corrélation connue entre les hospitalisations et les évacuations sanitaires, en particulier pour les circonscriptions éloignées, se confirme ici. Les soins à domicile ont probablement un effet sur la réduction des évacuations sanitaires et des hospitalisations, en l'occurrence pour les populations résidant dans ces circonscriptions.

TABLE 1. Part des parents des 40 à 59 ans évasanés, hospitalisés et ayant reçu des soins infirmiers ou des aides à domicile par subdivision

...par subdivision	Part des parents des pivots...		
	Hospitalisés	Évasanés	ayant eu recours à des soins infirmiers ou aides à domicile
Australes	21,6%	33,8%	22,4%
Îles Du Vent	17,1%	2,8%	12,2%
Îles Sous-le-Vent	22,1%	28,5%	13,0%
Marquises	18,3%	33,5%	12,7%
Tuamotu-Gambier	27,0%	35,2%	8,2%
Polynésie française	18,0%	9,4%	11,7%

entre le 1^{er} janvier 2019 et l'enquête

Source : Enquête Fet'i e Fenua (ISPF-Ined 2020)

Un parent de résident de 40 à 59 ans sur cinq a besoin d'aide pour les courses, le ménage, les repas ou la toilette

Parmi les activités de ménage, repas, approvisionnement et toilette, 21 % des parents de résidents polynésiens âgés entre 40 et 59 ans ont au moins un besoin nécessitant l'aide d'un tiers. Quel que soit le besoin identifié, les personnes vivant seules sont systématiquement moins concernées par un besoin d'aide. Pour autant, lorsque des besoins sont identifiés dans cette population, ils sont moins souvent couverts.

Dans 90 % des cas, le même type d'aidant est impliqué pour combler les différents types d'aides. Ces besoins sont largement pris en charge dans le cadre du cercle familial. Les enfants fournissent une aide exclusive dans 56 % des cas, alors qu'elle est fournie par une personne extérieure à la famille dans 15 % des cas.

Une aide relative à l'approvisionnement est plus souvent mobilisée par les parents des 40 à 59 ans. En effet, 19 % ont besoin d'aide pour faire leurs courses. Ce besoin est couvert pour 99 % d'entre eux (Table 2). Comme attendu, l'accroissement de l'âge va de pair avec une augmentation de ce besoin ou de cette aide qui concerne jusqu'à 78 % des 90 ans et plus.

Le ménage est le second besoin identifié (16 % des parents sont concernés), suivi de l'aide pour les repas (15 %) et de l'aide à la toilette (8 %). L'aide à la toilette se distingue par le fait qu'elle est plus souvent que les autres activités réalisées par une personne extérieure à la famille (aide-soignant, infirmier, aide à la personne, etc.). En effet, pour un parent sur quatre ayant besoin d'une aide pour la toilette, une personne extérieure à la famille l'accompagne. Certains parents ont un ou plusieurs besoins de la vie quotidienne non comblés, ces derniers représentent 0,4 % des parents.

1. avoir bénéficié de soins infirmiers ou des aides à domicile

TABLE 2. Type d'accompagnement dans les activités quotidiennes des parents des 40 à 59 ans

...par besoins	Part des parents des parents des 40 à 59 ans...			
	A recours à quelqu'un de son entourage	Aurait besoin de quelqu'un mais n'a personne pour l'aider	Est autonome, se débrouille seul	Ne sait pas
Courses	18,7%	0,2%	80,2%	0,9%
Ménage	16,4%	0,3%	82,5%	0,8%
Repas	15,1%	0,2%	83,9%	0,8%
Toilette	7,5%	0,1%	91,7%	0,7%
Au moins une de ces tâches	20,9%	0,4%	91,9%	0,9%

Source : Enquête *Feti'i e Fenua* (ISPF-Ined 2020)

Cohabiter avec un parent dépendant est plus fréquent dans les subdivisions périphériques

La Polynésie française se caractérise par un territoire très découpé et une répartition des familles sur plusieurs îles et plusieurs archipels (cf. Point Fort ISPF-Ined). La question du vieillissement des membres de la famille pose de manière aiguë la question de l'accompagnement des parents pouvant potentiellement résider à distance. L'enquête *Feti'i e Fenua* nous permet de connaître les caractéristiques des familles des résidents entre 40 et 59 ans et de les analyser selon qu'ils résident ou non, avec ou à côté, de leurs parents déclarant des besoins. Bien que la proximité ne soit pas directement synonyme d'aide, elle en est un indicateur.

Du point de vue de la situation familiale, le fait de ne pas se déclarer en couple et de ne pas avoir d'enfant vont notamment favoriser la cohabitation ou la proximité d'un parent dépendant. Ne pas avoir d'emploi est aussi un élément significatif qui favorise la cohabitation ou la proximité de son ou ses parents dépendants. De même, il apparaît que résider en dehors des Îles Du Vent augmente cette probabilité. Cependant, le nombre de frères et sœurs ne semble pas avoir d'effet, tout comme il apparaît que le genre n'est pas un facteur qui permette de distinguer ceux ou celles qui vont résider à proximité ou avec leurs parents dépendants.

Deux tiers des résidents de 40 à 59 ans ont de multiples contacts hebdomadaires avec leurs parents

La majorité des résidents de 40 à 59 ans ont des contacts réguliers avec leurs parents. Ainsi, près d'un tiers (32 %) a des contacts quotidiens avec leurs parents, alors qu'un autre tiers (32 %) a des contacts chaque semaine. Le dernier tiers déclare des contacts moins fréquents : 21 % ont des contacts entre une fois par semaine et une fois par mois ; 7 % une à trois fois par an, 4 % moins d'une fois par an ; 3 % jamais et 1 % ne sait pas répondre.

Ceux résidant à proximité de leurs parents sont plus fréquemment en contact avec ces derniers, 94 % sont en contact quotidien ou hebdomadaire lorsqu'ils vivent à côté, contre 59 % lorsqu'ils vivent ailleurs. Cet écart est d'autant plus marqué pour les contacts quotidiens (87 % contre 24 %).

Cependant, 2,6 % vivant à côté de leurs parents ont déclaré avoir des contacts avec ces derniers entre 3 fois par an et jamais.

TABLE 3. Déterminants (odd-ratios) de la résidence, avec ou à côté d'un ou de ses parents, lorsque ceux-ci ont déclaré avoir besoin d'aide

	Odd-ratio	
Genre du répondant		
Masculin	Réf.	
Féminin	0,98	ns
Enfant		
Non	Réf.	
Oui	0,43	***
Subdivision de résidence		
Îles Du Vent	Réf.	
Autre subdivision	2,15	***
En couple		
Non	Réf.	
Oui	0,25	***
Nombre de frère et sœurs		
1 à 4	Réf.	
Aucun	1,15	ns
Plus de 4	2,06	ns
En emploi		
Oui	Réf.	
Non	1,40	*

Note : significativité des odd-ratios : ns non-significatif ; *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$

Source : Enquête *Feti'i e Fenua* (ISPF-Ined 2020)

La situation des parents des résidents polynésiens âgés entre 40 et 59 ans telle que décrite par l'enquête *Feti'i e Fenua* montre des parents largement intégrés dans des ménages multigénérationnels, lorsque ceux-ci paraissent nécessiter une aide et pour lesquels les besoins identifiés semblent être pris en charge par des membres de la famille en complément d'une aide publique concernant la santé.

Pour autant, les changements démographiques qui affectent la taille de la famille en Polynésie française laissent envisager les limites d'un tel modèle. Dans un contexte où il semble que, plus qu'ailleurs, les familles et notamment les enfants des personnes âgées sont les principales ressources pour combler les besoins, la diminution de la taille des fratries appelle une prévisible montée en charge d'alternatives pour combler les besoins associés au vieillissement de la population.

Méthodologie

Le Pays et le Haut-Commissariat ont soutenu le projet d'enquête *Feti'i e Fenua* (Liens et territoire) mis en œuvre par l'Ined et l'ISPF en 2019-2020. Les personnes choisies, âgées entre 40 et 59 ans, peuvent à la fois avoir des parents avancés en âge et des enfants en âge de décohabiter, ce sont des adultes dits « pivots ». Les informations recueillies permettent d'obtenir des informations sur trois générations (les parents du couple, le couple, leurs frères et sœurs, et leurs enfants). On dispose ainsi du portrait spatialisé des résidents polynésiens et de leurs familles au sein du territoire et au-delà.

Sur 5 964 ménages échantillonnés, l'information sur les familles de 5 139 répondants a été collectée, ce qui représente un taux de réponse de 86

La collecte s'est déroulée d'octobre 2019 à mars 2020 sur 31 îles représentatives des 5 circonscriptions administratives, auprès d'individus âgés de 40 à 59 ans tirés au hasard dans un échantillon de ménages issu du recensement de 2017.

Bibliographie

Jim OGG, Sylvie RENAUT, Loïc TRABUT (2015) *La corésidence familiale entre générations adultes : un soutien réciproque* (<https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2015-1-page-105.htm>)

Leila FARDEAU, Éva LELIEVRE, Célio SIERRA-PAYCHA (2021) *La première enquête Famille en Polynésie française : Feti'i e fenua*

Della SIU, Julie PASQUIER (2021) *Les matahiapo, un enjeu de la croissance économique*

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Etudes et Bilans
Numéro	1295
Auteur de la publication	Julie PASQUIER (ISPF), Loïc TRABUT (Ined)
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Mars 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

